

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00121 Numéro SIREN : 809 905 417 Nom ou dénomination : 99 Déco

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2024 sous le numéro de dépôt 2221

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	31 147	30 835	312	312
	Fonds commercial (1)	12 072		12 072	12 072
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage inclus.	73 867	55 052	18 815	21 261
	Autres immobilisations corporelles	159 802	62 032	97 770	76 084
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	3 583		3 583	3 583
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 799		5 799	5 799
	TOTAL (II)	286 270	147 919	138 351	119 110
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	86 628		86 628	94 007
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	86 122		86 122	136 648
	Autres créances	26 582		26 582	34 988
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	350 895		350 895	677 917
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	550 227		550 227	943 561
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		836 497	147 919	688 578	1 062 671
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				5 799	5 799
(3) dont créances à plus d'un an					

Mission de Présentation des Comptes

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	73 815	73 815
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	201 806	201 806
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserv e légale	7 382	7 382
	Réserv es statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées		
	Autres réserv es	193 052	325 257
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	95 100	252 795
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	571 154	861 054
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 475	116 814
	Dettes fiscales et sociales	52 107	81 548
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	843	3 255
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	117 424	201 616
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	688 578	1 062 671
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	95 099,55	252 795,12
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	117 424	201 616
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **688 578** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 282 444** euros et un total **charges** de **1 187 344** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **95 100** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	43 219				43 219
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 219				43 219

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	64 867		9 000		73 867
	Instal., agencement, aménagement divers	68 971				68 971
	Matériel de transport			41 642		41 642
	Matériel de bureau, mobilier	49 189				49 189
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	183 027		50 642		233 669

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	3 583				3 583
	Prêts et autres immobilisations financières	5 799				5 799
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 382				9 382

TOTAL	235 628		50 642			286 270
--------------	----------------	--	---------------	--	--	----------------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	30 835			30 835
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 835			30 835
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	43 606	11 446		55 052
Autres Instal., agencement, aménagement divers	14 336	7 129		21 465
Matériel de transport		7 445		7 445
Matériel de bureau, mobilier	27 740	5 382		33 122
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85 683	31 401		117 084
TOTAL	116 518	31 401		147 919

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL						
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 799	5 799	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	86 122	86 122	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	18 406	18 406	
	Taxes sur la valeur ajoutée	570	570	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 606	7 606	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		118 503	118 503	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	64 475	64 475		
	Personnel et comptes rattachés	8 475	8 475		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 825	32 825		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 950	7 950		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 857	2 857		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	843	843		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		117 424	117 424		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		6 656
Autres créances		6 656
FOURN AVOIRS NON PARVENUES	6 656	

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		15 145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 094
FOURN FACTURES NON PARVENUES	2 094	
Dettes fiscales et sociales		13 050
PERS CONGES A PAYER	8 205	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	2 181	
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	2 597	
ETAT CHARGES A PAYER	67	

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		14 763,00	5,0000	73 815,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		14 763,00	5,0000	73 815,00

Détail des comptes

99 Déco
Société par actions simplifiée
au capital de 73 815 euros
Siège social : 8-9 Zac Champs de Labarthe,
47450 COLAYRAC ST CIRQ
809 905 417 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 avril 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 95 099,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	95 099,55 euros
A titre de dividendes	95 099,55 euros
Soit 6,44 euros par action	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 95 099,55 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 10 avril 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

JP

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

130 000,00 euros, soit 8,81 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 130 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

200 000,00 euros, soit 13,55 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

385 000,00 euros, soit 26,08 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 385 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 avril 2024

Cette résolution est adoptée
- 14763 voix ayant voté pour,
- 0 voix ayant voté contre,
- 0 voix s'étant abstenues

Certifié conforme
Le Président
Julien PASCAL

